

**Mobilisation pour la défense
des Accompagnants des Elèves en Situation de
Handicap – AESH / AESH-CUI**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Mercredi 19 décembre à 16 heures
devant l'Inspection Académique de la Loire (DSDEN), 11 rue des
docteurs Charcot à St Etienne.

Collègues, Parents, Partenaires de l'école,

Mobilisons-nous pour les AESH !

**C'est en défendant ces personnels que nous pourrons améliorer les conditions
d'apprentissages des élèves en situation de handicap !**

Le programme d'Emmanuel Macron était clair :
**« Oui, il est absolument nécessaire de garantir
une rémunération plus digne aux auxiliaires de
vie scolaire. C'est une condition indispensable à
l'éducation des enfants en situation de
handicap. »**

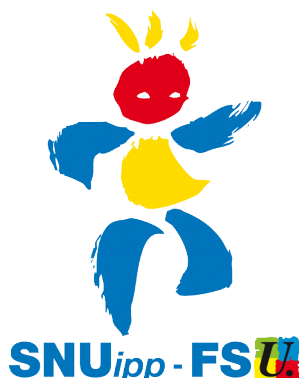
Aujourd'hui dans la Loire,

**Une AESH de droit public gagne 682
euros net par mois pour un temps de
travail allant jusqu'à 25 heures 26. Ce
n'est ni « digne », ni tolérable.**



En réponse à plusieurs commentaires sur la vidéo précédente :
Oui, il est absolument nécessaire de garantir une rémunération plus digne aux
auxiliaires de vie scolaire. C'est une condition indispensable à l'éducation des enfants
en situation de handicap.

1,6 K 346 1,4 K



Nous demandons que l'État assume ses responsabilités, par :

- une revalorisation salariale immédiate de toutes les AESH,**
- la clarification des missions des AESH,**
- l'amélioration de la formation initiale et continue des AESH**
- Et surtout, que l'État respecte les lois qu'il promulgue, en particulier, sur le temps de travail et l'évaluation des AESH !**